

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 20, 21 et 22 novembre 2017

2017 DAC 850 Tour Saint-Jacques (4e) - Avenant à la convention d'occupation temporaire du domaine public pour la période 2017/2020.

Mme Véronique LEVIEUX, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération, en date des 27, 28 et 29 mars 2017 ;

Vu la convention d'occupation du domaine public signée avec la société Des Mots et des Arts le 7 avril 2017, relative à l'ouverture de la tour Saint Jacques aux visiteurs du 1^{er} juin au 1^{er} novembre 2017, renouvelable trois fois ;

Vu le projet de délibération, en date du 7 novembre 2017, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose de signer avec la SAS Des Mots et des Arts un avenant à la convention d'occupation temporaire du domaine public pour permettre l'ouverture de la tour jusqu'au 3 décembre 2017 ;

Vu l'avis du Conseil du 4e arrondissement, en date du 13 novembre 2017 ;

Sur le rapport présenté par Mme Véronique LEVIEUX, au nom de la 2e Commission ;

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer avec la SAS Des Mots et des Arts un avenant à la convention d'occupation temporaire du domaine public portant sur la Tour Saint Jacques, afin de prolonger l'ouverture aux visites jusqu'au 3 décembre 2017.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO